



CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS  
DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN  
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**  
AVEC  
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT  
DES INTERVENTIONS

**INTEGRAAL VERSLAG**  
MET  
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG  
VAN DE TOESPRAKEN

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

COMMISSIE VOOR DE LANDSVERDEDIGING

**mercredi**

**woensdag**

**26-01-2005**

**26-01-2005**

**Matin**

**Voormiddag**

<i>cdH</i>	<i>centre démocrate Humaniste</i>
<i>CD&amp;V</i>	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
<i>ECOLO</i>	<i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i>
<i>FN</i>	<i>Front National</i>
<i>MR</i>	<i>Mouvement réformateur</i>
<i>N-VA</i>	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
<i>PS</i>	<i>Parti socialiste</i>
<i>sp.a-spirit</i>	<i>Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief internationaal, regionalistisch integraal democratisch toekomstgericht</i>
<i>Vlaams Belang</i>	<i>Vlaams Belang</i>
<i>VLD</i>	<i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i>

<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>		<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>	
<i>DOC 51 0000/000</i>	<i>Document parlementaire de la 51e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>	<i>DOC 51 0000/000</i>	<i>Parlementair stuk van de 51e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>
<i>QRVA</i>	<i>Questions et Réponses écrites</i>	<i>QRVA</i>	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>
<i>CRIV</i>	<i>version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)</i>	<i>CRIV</i>	<i>voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)</i>
<i>CRABV</i>	<i>Compte Rendu Analytique (couverture bleue)</i>	<i>CRABV</i>	<i>Beknopt Verslag (blauwe kaft)</i>
<i>CRIV</i>	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)</i> <i>(PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)</i>	<i>CRIV</i>	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toezpraken (met de bijlagen)</i> <i>(PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)</i>
<i>PLEN</i>	<i>séance plénière</i>	<i>PLEN</i>	<i>plenum</i>
<i>COM</i>	<i>réunion de commission</i>	<i>COM</i>	<i>commissievergadering</i>
<i>MOT</i>	<i>motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)</i>	<i>MOT</i>	<i>moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)</i>

<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>	<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>
<i>Commandes :</i>	<i>Bestellingen :</i>
<i>Place de la Nation 2</i>	<i>Natieplein 2</i>
<i>1008 Bruxelles</i>	<i>1008 Brussel</i>
<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i><a href="http://www.laChambre.be">www.laChambre.be</a></i>	<i><a href="http://www.deKamer.be">www.deKamer.be</a></i>
<i>e-mail : <a href="mailto:publications@laChambre.be">publications@laChambre.be</a></i>	<i>e-mail : <a href="mailto:publicaties@deKamer.be">publicaties@deKamer.be</a></i>

**SOMMAIRE**

- Question de Mme Josée Lejeune au ministre de la Défense sur "les compétences de la police militaire" (n° 5107) 1  
*Orateurs:* **Josée Lejeune, André Flahaut**, ministre de la Défense
- Question de M. Koen Bultinck au ministre de la Défense sur "l'avenir du meeting aérien de Koksijde" (n° 4950) 4  
*Orateurs:* **Koen Bultinck, André Flahaut**, ministre de la Défense
- Question de Mme Marie-Christine Marghem au ministre de la Défense sur "la situation de la Musique Royale des Guides" (n° 4851) 6  
*Orateurs:* **Marie-Christine Marghem, André Flahaut**, ministre de la Défense
- Question de M. Luc Sevenhans au ministre de la Défense sur "l'état d'avancement du dossier NTBL" (n° 4986) 10  
*Orateurs:* **Luc Sevenhans, André Flahaut**, ministre de la Défense
- Question de M. David Geerts au ministre de la Défense sur "les recrutements à l'armée" (n° 5133) 11  
*Orateurs:* **David Geerts, André Flahaut**, ministre de la Défense
- Question de Mme Marie-Christine Marghem au ministre de la Défense sur "le prêt de véhicules militaires belges au Bénin" (n° 5154) 13  
*Orateurs:* **Marie-Christine Marghem, André Flahaut**, ministre de la Défense

**INHOUD**

- Vraag van mevrouw Josée Lejeune aan de minister van Landsverdediging over "de bevoegdheden van de militaire politie" (nr. 5107) 1  
*Sprekers:* **Josée Lejeune, André Flahaut**, minister van Landsverdediging
- Vraag van de heer Koen Bultinck aan de minister van Landsverdediging over "de toekomst van de airshow in Koksijde" (nr. 4950) 4  
*Sprekers:* **Koen Bultinck, André Flahaut**, minister van Landsverdediging
- Vraag van mevrouw Marie-Christine Marghem aan de minister van Landsverdediging over "de onvrede bij de Muziekkapel der Gidsen" (nr. 4851) 6  
*Sprekers:* **Marie-Christine Marghem, André Flahaut**, minister van Landsverdediging
- Vraag van de heer Luc Sevenhans aan de minister van Landsverdediging over "de stand van zaken in het dossier NTBL" (nr. 4986) 10  
*Sprekers:* **Luc Sevenhans, André Flahaut**, minister van Landsverdediging
- Vraag van de heer David Geerts aan de minister van Landsverdediging over "de rekrutering bij het leger" (nr. 5133) 11  
*Sprekers:* **David Geerts, André Flahaut**, minister van Landsverdediging
- Vraag van mevrouw Marie-Christine Marghem aan de minister van Landsverdediging over "het uitlenen van Belgische militaire voertuigen aan Benin" (nr. 5154) 13  
*Sprekers:* **Marie-Christine Marghem, André Flahaut**, minister van Landsverdediging



COMMISSION DE LA DEFENSE  
NATIONALE

du

MERCREDI 26 JANVIER 2005

Matin

COMMISSIE VOOR DE  
LANDSVERDEDIGING

van

WOENSDAG 26 JANUARI 2005

Voormiddag

Les questions et les interpellations commencent à 10.26 heures.

Président: M. Philippe Monfils.

De vragen en interpellaties vangen aan om 10.26 uur.

Voorzitter: de heer Philippe Monfils.

Le **président**: Je propose de passer aux questions et nous reviendrons ensuite à l'examen du budget lorsque la commission sera en nombre.

Je rappelle que les présidents de commission ont reçu une note du président de la Chambre signalant les excès constatés quant à la longueur des questions posées en commission. Pour rappel, le temps global pour une question orale pour l'auteur et la réponse du gouvernement est le suivant: 3 minutes pour l'intervenant, 2 pour le ministre et 2 au maximum pour les éventuelles répliques. Point final! Je me dois de faire respecter cette note du président De Croo. Je ne peux plus accepter qu'une question devienne une interpellation de 20 minutes. Dès lors, le travail législatif ne pourrait plus s'exercer correctement, ni certains débats d'actualité se dérouler sereinement.

**01** Question de Mme Josée Lejeune au ministre de la Défense sur "les compétences de la police militaire" (n° 5107)

**01** Vraag van mevrouw Josée Lejeune aan de minister van Landsverdediging over "de bevoegdheden van de militaire politie" (nr. 5107)

**01.01** **Josée Lejeune** (MR): Monsieur le ministre, je serai très brève et essayerai de respecter mon temps de parole. Je voudrais revenir quelques instants sur la réforme des services de police, qui a abouti à la suppression des détachements judiciaires auprès des forces armées, combinée à la réforme de la Justice qui a, elle aussi, abouti à la suppression des juridictions militaires.

Il faut reconnaître que cela a profondément modifié le paysage institutionnel, tant pour les militaires que pour la perception qu'en ont les simples citoyens. D'une part, ces derniers peuvent s'étonner que les pouvoirs de la police militaire ne s'étendent pas d'une manière générale à tous les aspects de la vie militaire. De l'autre, les policiers militaires considèrent que leur fonction pourrait être valorisée à l'occasion de la disparition des détachements judiciaires en milieu militaire.

Monsieur le ministre, ne pensez-vous pas qu'il serait judicieux d'octroyer une compétence générale en matière de police de la circulation au personnel de la police militaire dans l'exercice de ses fonctions?

Ensuite, ne conviendrait-il pas de confier une fonction d'officier de police auxiliaire du procureur du Roi, à compétence restreinte, aux

**01.01** **Josée Lejeune** (MR): De politiehervorming heeft geleid tot de afschaffing van de gerechtelijke detachementen bij het leger, terwijl de hervorming van Justitie ervoor heeft gezorgd dat de militaire rechtscolleges niet langer bestaan. Het institutionele landschap ziet er dus enigszins anders uit, zowel voor de militairen zelf als voor de burgerbevolking. De personeelsleden van de militaire politie zijn vragende partij voor een uitbreiding van hun bevoegdheden, terwijl de burgers zich erover verbazen dat die bevoegdheden niet alle aspecten van het militaire leven betreffen.

Ware het inderdaad niet gepast de militaire politie een bijkomende bevoegdheid, met name die van verkeerspolitie, toe te kennen?

membres du quartier militaire pour les infractions commises uniquement par des militaires?

Je vous remercie.

Zou men de functie van politieofficier toegevoegd aan de procureur niet met een beperkte bevoegdheid aan de leden van het militaire kwartier kunnen toekennen, met name voor overtredingen begaan door militairen?

Le **président**: Comme M. Fournaux n'est toujours pas arrivé, je vais donner directement la parole à M. le ministre, qui répondra à la question.

**01.02** **André Flahaut**, ministre: Je ne répondrai donc pas à la question de M. Fournaux.

Le **président**: Je le lui dirai. Il était averti que sa question (n° 4593) était inscrite comme premier point à l'ordre du jour. Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps.

De **voorzitter**: Vermits de heer Fournaux afwezig is, wordt zijn samengevoegde vraag nr. 4593 uitgesteld.

**01.03** **André Flahaut**, ministre: Monsieur le président, une restructuration de la police militaire n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant parce que la réforme globale de la Défense réclame à elle seule toute l'attention et tous les budgets. De plus, la structure actuelle de la police militaire, qui comporte 188 hommes, ne permet pas l'exécution de missions supplémentaires.

**01.03** **Minister André Flahaut**: Een herstructurering van de militaire politie is niet aan de orde, evenmin als een uitbreiding van haar bevoegdheden. Er is een zeer duidelijk onderscheid tussen de krijgsmacht en de zogenaamde burgerlijke politiediensten. De wetgever heeft het zo gewild.

La police militaire est essentiellement dévolue, comme son nom l'indique, à la police des militaires. Ses missions spécifiques consistent à assurer l'ordre, la discipline et la sécurité des militaires et des quartiers militaires. Les compétences légales sont celles définies par le règlement général sur la police de la circulation routière et concernent l'escorte, la protection et le contrôle des colonnes militaires ainsi que le constat d'accidents de roulage dans lesquels un véhicule militaire est impliqué. Une extension des compétences de la police militaire n'est pas non plus à l'ordre du jour.

De gerechtelijke detachementen bij de krijgsmacht werden inderdaad geschrappt in haar organisatiestructuur, die trouwens dateerde uit de tijd van de militaire rechtbanken. Volgens de huidige betrokkenen zou een en ander vandaag goed functioneren. Er bestaat evenwel een dienst van de gerechtelijke politie in militair milieu die deel uitmaakt van de federale politie. Die in de criminaliteit in militair milieu gespecialiseerde politiedienst wordt aangeduid met de afkorting DJMM en is zowel bevoegd om op het nationale grondgebied als in het buitenland op te treden.

La police militaire dépend du département de la Défense et n'a donc pas de lien direct avec la fonction de police au sens commun. La distinction est très nette entre les forces armées et les services de police dits civils. Cette distinction a été voulue par le législateur et transposée en 1992, par exemple en extrayant la gendarmerie de la tutelle du ministre de la Défense.

En ce qui concerne les détachements judiciaires auprès des forces armées, ils ont effectivement été supprimés dans leur organisation, qui était celle du temps des juridictions militaires, mais cette suppression ne crée toutefois pas de vide. Hier, au cours de la réception au Palais, où l'on a parlé d'autre chose que de Bruxelles-Hal-Vilvorde, il m'a été dit que ça fonctionnait bien et qu'on avait agi avec pragmatisme. Vous vous souviendrez que lorsqu'on a parlé de supprimer la justice militaire, certains annonçaient une catastrophe totale et que plus rien ne fonctionnerait. Finalement, les acteurs du nouveau contexte me disent aujourd'hui que ça fonctionne bien. J'ai l'occasion de les voir à l'œuvre puisque, de façon régulière, ils vont dans les opérations.

Wat de praktische kant van hun opdrachten betreft, voeren deze politieagenten regelmatig missies uit. Ze kunnen dat op eigen initiatief doen. Ik kan ze zelf op zending sturen of de korpschef kan hun aanwezigheid vorderen. Ik heb de opdracht gegeven dat de leden van de militaire politie

Il existe toutefois encore une direction judiciaire en milieu militaire qui

fait partie de la police fédérale. Ce service de police spécialisé dans la délinquance en milieu militaire est désigné par l'abréviation DJMM et il est compétent pour remplir ses devoirs tant sur le territoire national qu'en dehors de celui-ci. C'est ainsi qu'ils vont régulièrement, mais pas de façon permanente, dans tous les endroits où les militaires belges sont en opération. Dans ce dernier cas, lorsqu'ils vont à l'étranger, il peut être fait référence à l'article 112 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré en deux niveaux. Cet article dispose que les ministres de l'Intérieur et de la Justice ont la possibilité de fournir à la demande du ministre de la Défense les détachements de police fédérale nécessaires pour assurer, à des endroits déterminés en dehors du territoire du Royaume, la police des militaires.

Ce service est divisé en trois sections. Son siège est à Bruxelles et les deux autres sections sont à Gand et à Liège. Il peut être chargé des enquêtes qui ont trait aux faits commis par des militaires en service à l'étranger et qui peuvent être poursuivis en Belgique, aux infractions au Code pénal militaire, aux crimes et délits graves ou complexes du Code pénal ordinaire et des autres lois pénales lorsqu'ils sont commis en milieu militaire ou à l'occasion du service.

De façon très pragmatique, ces policiers vont régulièrement en mission. Ils peuvent y aller d'initiative, être envoyés à ma demande ou être appelés à la demande du commandant chef de corps.

En ce qui concerne les policiers militaires, j'ai donné instruction qu'ils soient toujours présents dans les opérations en Afghanistan et au Kosovo. En Belgique, ils collaborent de plus en plus fréquemment avec la police fédérale, par exemple pour des escortes lors des Sommets européens. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle le parc moto a été renouvelé et qu'il y a aujourd'hui une compatibilité entre les équipements de la police militaire et ceux de la police fédérale, notamment au travers du système Astrid.

En conclusion, on ne modifie donc pas la loi mais, dans les faits, on travaille beaucoup ensemble.

**01.04 Josée Lejeune (MR):** Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse. Vous venez de dire "qu'il n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui" mais qu'il y a une évolution dans les faits. Ceci m'amène à étendre ma question et à vous demander si, à long terme ou dans un avenir proche, vous avez quand même l'intention de revoir ces compétences. Vous savez mieux que moi qu'il y a une demande de la police militaire qui souhaite que l'on revalorise les compétences de ses membres et je suppose que votre département a déjà analysé cette problématique.

**01.05 André Flahaut, ministre:** Les policiers militaires ont un travail à effectuer dans le domaine militaire. Je sais que certains d'entre eux veulent se rendre utiles le plus possible; on leur donne la possibilité de l'être dans des actions concrètes et pragmatiques. En revanche, nous avons besoin d'eux dans le cadre de certaines opérations précises dont je viens de parler.

En ce qui concerne d'autres missions à l'extérieur, le gouvernement a introduit une demande auprès des Nations unies afin que nous puissions aller former les policiers haïtiens dans le cadre de l'action

steeds aanwezig moeten zijn bij de operaties in Afghanistan en Kosovo. In België werken ze steeds vaker samen met de federale politie, bijvoorbeeld om de deelnemers aan de Europese topontmoetingen tijdens hun verplaatsingen te begeleiden. De conclusie luidt dus dat de wet niet gewijzigd wordt, maar dat men in de praktijk nauw met elkaar samenwerkt.

**01.04 Josée Lejeune (MR):** Is het uw bedoeling om deze bevoegdheden op een langere termijn te herzien? Die vraag gaat uit van de militaire politie die wenst dat de bevoegdheden van haar leden worden opgewaarderd.

**01.05 Minister André Flahaut:** De leden van de militaire politie zijn militairen die op de eerste plaats militaire opdrachten moeten vervullen. Wat de andere opdrachten in het buitenland betreft, heeft de regering een verzoek ingediend bij de Verenigde Naties om Haïtiaanse politieagenten op te leiden in het

de l'ONU en Haïti; nous attendons la réponse.

kader van de VN-missie in Haïti. We wachten op het antwoord van de VN.

*Het incident is gesloten.  
L'incident est clos.*

**02** Vraag van de heer **Koen Bultinck** aan de minister van Landsverdediging over "de toekomst van de airshow in Koksijde" (nr. 4950)

**02** Question de M. **Koen Bultinck** au ministre de la Défense sur "l'avenir du meeting aérien de Koksijde" (n° 4950)

**02.01** **Koen Bultinck** (Vlaams Belang): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, er is reeds enige tijd bij ons aan de Westkust, meer bepaald in Koksijde, wat ongerustheid gegroeid over het voortbestaan van de airshow aldaar. Als minister van Landsverdediging klaagt u geregeld en terecht over het probleem van de rekrutering van jonge mensen. Vandaar dat wij niet echt goed kunnen begrijpen waarom u als minister van Landsverdediging zou spelen met het idee om die airshow niet langer te laten plaatsvinden.

Ondertussen ben ik ook op de hoogte van de nieuwste elementen in het dossier, mijnheer de minister. Er zou reeds een voorzichtige toezegging van uwwege zijn, met alleen die afspraak dat de airshow zou moeten verhuizen van het begin van het toeristisch seizoen naar het einde ervan, in september.

Mijnheer de minister, om alle onduidelijkheid die in dit dossier toch nog een beetje bestaat, te kunnen wegnemen, heb ik drie zeer formele vragen voor u.

Kunt u inderdaad formeel bevestigen of ontkennen dat er een beslissing is genomen in het dossier over het voortbestaan van de airshow in Koksijde? Zo ja, in welke zin is de beslissing genomen?

Ten tweede, circuleren er op uw departement al dan niet nog plannen of studies om het voortbestaan van de airshow al dan niet te herbekijken?

Ten derde, is er overleg geweest met de plaatselijke bestuurders aldaar?

**02.02** Minister **André Flahaut**: Momenteel worden alle activiteiten van Defensie in het domein van de public relations aan een grondige evaluatie onderworpen, zo ook de airshow van Koksijde.

Comme je l'ai annoncé, pour l'année 2005, on part sur la base du zéro baisse budgété. On examine donc toutes les décisions, aussi anciennes et aussi coutumières soient-elles, et on les examine pour voir si elles sont utiles et quel est leur coût réel. On essaie de voir s'il n'est pas possible de diminuer certaines dépenses. Cet examen est également valable pour les shows aériens.

**02.01** **Koen Bultinck** (Vlaams Belang): A Coxyde, l'inquiétude à propos de la survie du show aérien local ne cesse de croître. Il me revient que le département de la Défense envisage de mettre fin à l'organisation de cette manifestation. Une décision en ce sens serait regrettable et incompréhensible, compte tenu de l'importance du show aérien pour les relations publiques de l'armée. Selon les informations les plus récentes, le show ne devrait pas disparaître mais seulement être reporté au mois de septembre.

Le ministre a-t-il déjà pris une décision en ce qui concerne la survie du show aérien de Coxyde? L'arrêt définitif du show fait-il partie des possibilités? Une concertation à ce sujet a-t-elle déjà été organisée avec les autorités locales?

**02.02** **André Flahaut**, ministre: Toutes les activités déployées par le département de la Défense nationale sur le plan des relations publiques font actuellement l'objet d'une évaluation approfondie. Le show aérien de Coxyde n'échappe pas à cette évaluation.

We onderzoeken alle begrotingsposten om na te gaan of bepaalde uitgaven niet kunnen worden beperkt. Er moet verplicht worden bespaard op de arbeidsorganisatie. Er wordt op een besparing van 10 tot 30

Pendant de très nombreuses années, on m'a dit que le show de Coxyde devait avoir lieu au début des vacances car c'était l'événement qui lançait la saison touristique à la mer. Il est toujours avantageux d'ouvrir une saison touristique sur le compte d'un autre. En effet, une telle manifestation a un coût.

Vu que cette année est organisée la journée de la défense à Zeebrugge, on m'a proposé d'organiser le show aérien en septembre. Je ne sais pas de quelle manière l'argument majeur selon lequel il fallait organiser ce show au début de la saison touristique reste valable au mois de septembre. Cela vaut la peine que l'on en discute et qu'on y réfléchisse.

J'ai imposé que des économies soient faites en matière d'organisation du travail. J'ai exigé que l'on revoie le type de tente que l'on louait, que l'on revoie les contrats passés qui donnaient la quasi-exclusivité à des vendeurs de saucisses, choucroute, hamburgers et autres, lesquels y trouvaient des rentrées très intéressantes.

Les exercices sont en cours ou sont terminés. On a eu raison de les réaliser puisque les économies escomptées s'échelonnent entre 10 et 30%.

Pour éviter que vous ne me posiez une autre question, j'ai également fait procéder au même exercice sur les Quatre jours de l'Yser et la Marche européenne du souvenir et de l'amitié. Je parle donc bien de toutes les activités.

Vous ne devez donc pas vous inquiéter: le show aérien est maintenu.

**02.03 Koen Bultinck** (Vlaams Belang): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, uw antwoord stelt mij minder gerust dan de communicatie terzake van onder andere de VLD-burgemeester van Koksijde. Hij laat vrij geruststellend blijken dat de airshow zal blijven bestaan. Nu blijkt ook dat de verplaatsing van juli naar september niet echt op vraag van uw departement komt. Er blijven meer vragen open dan er vragen zijn beantwoord. Ik kan voorlopig genoeg nemen met het feit dat de airshow op korte termijn zal blijven bestaan. Als u zegt dat alle activiteiten van Defensie onder de loep worden genomen, wat met het oog op een gezond financieel beheer niet meer dan normaal is, blijft er toch enige onzekerheid in de streek over het voortbestaan van de airshow. De factor die zou meespelen, het hele gedoe rond de viering van 175 jaar België, zou ook een van de aanleidingen zijn om de airshow naar september te verplaatsen. Daarover blijft u vaag en op de vlakke.

**02.04 André Flahaut**, ministre: Etant donné les économies proposées, j'ai également maintenu cette décision dans le cadre de la commémoration du 175<sup>ème</sup> anniversaire de la Belgique. De

percent gerekend. Voor de Vierdaagse van de IJzer en de Europese Mars van de herdenking en de vriendschap wordt dezelfde oefening gemaakt. Maar wees niet bang, de luchtsow blijft behouden.

**02.03 Koen Bultinck** (Vlaams Belang): Cette réponse me rassure moins que les informations communiquées par le bourgmestre VLD de Coxyde. De toute évidence, le déplacement éventuel du meeting aérien au mois de septembre ne se fera même pas à la demande de la Défense nationale.

L'avenir du show aérien à plus long terme ne semble donc nullement assuré. L'évaluation de toutes les activités de relations publiques – qui est en soi une initiative heureuse – pourrait même signer l'arrêt de mort du show aérien. Quant à l'influence éventuelle des festivités relatives au 175<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique sur l'organisation à Coxyde, la réponse du ministre reste très vague.

**02.04** Minister **André Flahaut**: Die beslissing werd ook ter ere van de 175<sup>ste</sup> verjaardag van

burgemeester en de mensen van de meerderheid van Koksijde zijn België gehandhaafd. goede vrienden van mij.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**03** Question de Mme Marie-Christine Marghem au ministre de la Défense sur "la situation de la Musique Royale des Guides" (n° 4851)

**03** Vraag van mevrouw Marie-Christine Marghem aan de minister van Landsverdediging over "de onvrede bij de Muziekkapel der Gidsen" (nr. 4851)

**03.01** Marie-Christine Marghem (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, en dépit des propos rassurants que vous formulez à l'égard des musiques militaires, et plus particulièrement de la Musique Royale des Guides - et précisément quand je suis amenée à vous poser des questions auxquelles, soit dit en passant, vous ne répondez que très, très partiellement, pour ainsi dire pas du tout -, j'ai de nouveau écho d'une plainte interne au département de la Défense qui concerne des dysfonctionnements au sein de la Musique depuis la nomination de la troïka que vous avez désignée à la tête de cet ensemble et qui est composée d'un directeur artistique et chef d'orchestre, d'un directeur administratif et chef d'orchestre, et d'un chef d'orchestre adjoint. A cela s'ajoutent plusieurs demandes de mutation de musiciens mécontents de leurs conditions de travail.

*Président: Robert Denis.  
Voorzitter: Robert Denis.*

A titre d'illustration, on voit très bien le bien-fondé de ces mécontentements puisque le nombre de prestations est en constante diminution. Vu le report de ma question, mes chiffres s'arrêtent au mois de novembre 2004. Sur une période équivalente, en comparant les deux exercices 2003 et 2004, je remarque un nombre de 34 concerts en 2003 pour 16 en 2004, de 75 prestations militaires en 2003 pour 55 en 2004, de 28 prestations de musique de chambre en 2003 pour 15 en 2004.

Par ailleurs, c'est un fait certain, prouvé par les quelques affiches éditées à chaque concert, que ce n'est pas le directeur artistique et chef d'orchestre qui dirige réellement, mais le directeur administratif et chef d'orchestre. Il semble que le directeur artistique et chef d'orchestre ou bien reste dans son bureau, ou bien ait d'autres prestations à réaliser à l'extérieur, dans des orchestres civils, et que le directeur administratif soit à ce point débordé - puisque son rôle est l'administration - qu'il accorde maints jours de récupération et de congé supplémentaires à l'ensemble des musiciens, ce qui ne fait qu'appauvrir son ensemble et n'incline donc pas à un travail abondant: les statistiques en témoignent.

Par exemple, sur la période 2004, il y a plus ou moins vingt jours de congé de récupération supplémentaires par rapport à 2003 et X jours de répétition où l'on n'a joué aucune note parce que le directeur administratif s'occupait de ses papiers, ce qui est son rôle.

J'ajouterai à cela qu'on vient de commander pour 2.500 euros de partitions pour "musiques et fanfares amateurs", alors que cet ensemble, comme les autres musiques militaires, est composé de musiciens professionnels.

**03.01** Marie-Christine Marghem (MR): Ondanks uw geruststellende woorden over de Koninklijke Muziekkapel van de Gidsen, heb ik toch weet van klachten en overplaatsingsaanvragen binnen het orkest. Die problemen zouden zijn ontstaan nadat u een artistiek en een administratief directeur hebt benoemd. De ontevredenheid van de orkestleden wordt onder andere gerechtvaardigd door het dalende aantal optredens. De malaise valt te verklaren door het feit dat de administratieve directeur het orkest leidt, wat niet aan zijn bevoegdheden beantwoordt. Omdat hij zelf overbelast is, laat hij zijn muzikanten maar weinig optreden.

Waarom voldoet de huidige directie niet aan de vereisten van de wet van 27 maart 2003? Waarom werd er voor die wet geen uitvoeringsbesluit uitgevaardigd en waarom is het hoofdstuk met betrekking tot de rekrutering niet van kracht?

Vous comprendrez, monsieur le ministre, que dans ces conditions, un malaise et un mécontentement persistent au sein de la Musique Royale des Guides. En effet, maintenant, non seulement on ne travaille pas suffisamment, on ne travaille pas selon les compétences, le chef qui dirige n'a pas les compétences et le grade, mais, en outre, on fera jouer à ces musiciens professionnels des partitions pour musiciens amateurs.

Dans ces conditions, monsieur le ministre, je suis amenée à vous poser la question de savoir pourquoi la direction actuelle de la Musique Royale des Guides ne correspond pas aux exigences contenues dans la loi que vous avez fait passer et voter le 27 mars 2003. Pourquoi cette loi – en tout cas, pour ce qui concerne les musiques militaires – ne fait-elle pas l'objet d'un arrêté royal? Quelles sont les raisons pour lesquelles le chapitre qui concerne les musiques militaires, qui est relatif au recrutement des musiciens et chefs de musique, n'est toujours pas en vigueur?

**03.02** **André Flahaut**, ministre: Monsieur le président, madame Marghem, je n'ai pas les mêmes échos que vous concernant la situation que vous venez de décrire.

Selon les informations dont je dispose, l'ambiance dans laquelle les musiciens travaillent a évolué de manière significative et un esprit de corps – je ne prétends pas que tout le monde y adhère – s'est développé.

A ce jour, une seule demande de mutation d'un musicien de la Musique Royale des Guides a été enregistrée.

Dans l'état actuel des choses, aucune modification de personnel en charge ne sera décidée avant que la loi du 27 mars ne soit d'application. Par ailleurs, la continuité administrative et technique de la musique doit aussi être assurée.

Comme vous le savez, la loi entera en vigueur au moment où l'arrêté royal sera publié au Moniteur. Ce dernier a été négocié avec les organisations représentatives en date du 2 décembre et approuvé à l'unanimité. Pour l'instant cet arrêté royal est soumis au contrôle administratif et budgétaire.

Quant au nombre de prestations et les statistiques en la matière, il faut peut-être établir une comparaison avec les années antérieures. Il est vrai qu'à l'époque beaucoup de choses étaient faites à un coût exorbitant et parfois pour des auditoriums très confinés, pour le grand plaisir des musiciens. Mais je rappelle que ces musiciens sont des militaires avant d'être des musiciens. Je n'ai rien contre les cumuls, mais le premier lien de ces personnes est un contrat de travail avec la structure militaire. C'est un point qu'il faut également intégrer.

**03.03** **Marie-Christine Marghem** (MR): Monsieur le ministre, vous me répondez que l'arrêté royal dont je parle a été négocié avec les syndicats le 2 décembre 2004. Je suppose qu'il entrera enfin en vigueur pour lancer la procédure de recrutement, compte tenu de ce que nous attendons son entrée en application, ou du moins son existence, depuis la loi du 27 mars 2003. Or nous sommes quand même en janvier 2005. Entre-temps, comme vous l'avez souligné,

**03.02** **Minister André Flahaut**: De werksfeer is verbeterd. Er zal over een enkele wijziging met betrekking tot het personeel worden beslist alvorens de wet van 27 maart 2003 in werking treedt.

De wet zal in werking treden wanneer het op 2 december na overleg met de representatieve organisaties tot stand gekomen en eenparig goedgekeurde koninklijk besluit in het Belgisch Staatsblad wordt gepubliceerd. Thans wordt dat besluit aan een administratieve en budgettaire toetsing onderworpen.

Men moet het aantal prestaties met die van de vorige jaren vergelijken. Indertijd werd er vaak opgetreden, wat handenvol geld kostte, terwijl er soms maar een beperkt aantal toehoorders waren. Maar het zijn in de eerste plaats militairen die daarnaast ook muzikant zijn. Ik heb niets tegen cumulatie, maar de betrokkenen zijn vóór alles in dienst bij het leger.

**03.03** **Marie-Christine Marghem** (MR): U zei dat het koninklijk besluit op 2 december 2004 tot stand kwam. Ik veronderstel dus dat het uiteindelijk in werking zal treden en dat de wervingsprocedure kan worden

vous laissez les personnes qui ne sont plus désignées officiellement à la tête de la Musique Royale des Guides assurer la direction, en vue de continuer le service et d'éviter qu'il ne s'interrompe. Vous nous dites que l'ambiance y est bonne. Manifestement, nous n'avons pas entendu les mêmes échos.

Et, par-dessus le marché, la personne censée diriger cet orchestre ne le fait pas. Quand vous rappelez qu'un musicien militaire est avant tout un militaire et que vous n'êtes pas opposé aux cumuls, je constate pourtant que celui que vous laissez continuer travailler à la tête de la Musique Royale des Guides ne se contente même plus de cumuler, mais travaille carrément à l'extérieur et jamais à l'endroit où il devrait œuvrer. Des choses doivent donc être remises en place. J'espère que la procédure de recrutement commencera le plus tôt possible afin que - conformément aux conditions émises par la loi que vous avez, vous-même, voulu faire voter par le Parlement en 2003 - un chef digne de ce nom puisse diriger cet ensemble.

En ce qui concerne les prestations, qui auraient été multiples et onéreuses aux dépens d'un large public - puisque vous trouvez que ce répertoire était "confiné", autrement dit "élitiste", ou ne pouvait, en tout cas, s'adresser à un large public - je peux, quand vous le voulez, en apporter la preuve contraire. Pour résumer, c'est votre point de vue politique en tant que ministre de la Défense. Mais, malheureusement, je ne sais pas si le public et les musiciens y trouvent leur compte - qu'ils soient militaires ou non.

Je vous remercie.

**03.04** **André Flahaut**, ministre: (...) Cela ne me dérange absolument pas. Mais je n'accepte pas que vous commenciez à dire que j'ai jugé le répertoire de la Musique des Guides. Je n'ai pas à juger le répertoire des uns et des autres. Simplement, j'ai déclaré - et je me base sur des éléments budgétaires - que l'on ne regardait pas à un franc près pour organiser parfois des activités servant à satisfaire l'ego des uns et des autres. Certes, je sais que vous êtes très attachée à la période antérieure, pour des raisons qui vous sont propres. Mais, à cette époque-là, il existait autant d'activités se déroulant à l'extérieur.

De plus, vous savez très bien que, moi-même, j'ai défendu le précédent chef de la Musique des Guides contre les intentions de l'Etat-Major général qui voulait prématurément mettre un terme à son contrat. Car je considérais qu'il s'agissait de quelqu'un doté de nombreuses qualités. Mais il est évident qu'à un certain moment, il fallait réorganiser l'ensemble des musiques. Vous n'allez pas faire croire que je m'oppose à celles-ci.

Je vous rappelle simplement qu'à mon arrivée il était question de supprimer deux des trois musiques, qu'il était question de supprimer du personnel. Je suis le ministre qui, à l'encontre de ce qui était voulu par la structure militaire, a provoqué le recrutement d'un grand nombre de personnel pour étoffer à nouveau les trois musiques.

gestart, want daar wachten we al sinds de wet van 27 maart 2003 op. Intussen wordt de Muziekkapel van de Gidsen voort bestuurd door personen die er niet langer officieel de leiding hebben, omwille van de continuïteit van de dienst. Wat de goede sfeer betreft, waar u het over had, hoorde ik een heel ander verhaal!

Bovendien komt de persoon die dat orkest zou moeten dirigeren, daar helemaal niet aan toe! U bent niet tegen cumulatie gekant, maar in dit geval gaat het om iemand die voltijds elders werkt. Ik hoop dan ook dat de wervingsprocedure zo snel mogelijk van start kan gaan en dat - overeenkomstig de wet die op uw initiatief in 2003 werd goedgekeurd - dat gezelschap eindelijk een kapelmeester die naam waardig krijgt.

De voorstellingen zouden naar verluidt geldrovend en elitair zijn geweest. Ik kan het tegendeel bewijzen. U verkondigt dus als minister uw politiek standpunt, maar ik betwijfel of het publiek en de muzikanten het daarmee eens kunnen zijn.

**03.04** **Minister André Flahaut**: Ik heb niet te oordelen over het gebrachte repertoire. Ik heb alleen, op basis van budgettaire elementen, gezegd dat men niet echt blij gaf van spaarzaamheid wanneer het erop aankwam een of andere activiteit tot meerdere eer en glorie van deze of gene te organiseren. U geeft de voorkeur aan de situatie zoals die vroeger was en hebt daar uw redenen voor. Toen werden er echter evenveel externe activiteiten georganiseerd.

Bovendien nam ik persoonlijk de verdediging van de vorige kapelmeester op bij de Generale Staf die zijn overeenkomst wilde beëindigen. Op een bepaald ogenblik moest er echter worden gereorganiseerd.

Aujourd'hui, ces trois musiques sont au complet. Cela n'a pas plu à tout le monde car il y a eu une certaine harmonisation, un certain alignement. Mais que je sache, je n'ai pas abaissé le statut de la Musique des Guides, au contraire, j'ai relevé le statut de la Musique de la Force aérienne et de la Musique de la Marine au même niveau que celui de la Musique des Guides. J'ai entendu des choses incroyables lors de la commission parlementaire, les parlementaires les ont entendues aussi. Lors de cette réunion, il était fortement question d'élitisme. Vous m'excuserez, mais au sein de la Défense je suis d'avis que les gens soient traités de la même façon.

U gaat toch niet beweren dat ik tegen de muziekkapellen ben? Toen ik mijn functie opnam, was men van plan twee van de drie muziekkapellen af te schaffen en het personeel te ontslaan. Zelf heb ik *a contrario* personeel aangenomen om de bezetting van de drie muziekkapellen te versterken. Vandaag zijn alle functies ingevuld. Niet iedereen was daar even tevreden over, omdat ik ook het statuut van de Muziekkapel van de Luchtmacht en de Zeemacht met dat van de Gidsen heb gelijkgeschakeld. In de parlementaire commissie heb ik daarover onvoorstelbare dingen gehoord, men heeft er zelfs het woord "elitedenken" in de mond genomen. Zelf meen ik dat iedereen die bij Landsverdediging werkt, op gelijke voet moet worden behandeld.

**03.05 Marie-Christine Marghem (MR):** Monsieur le ministre, je pense qu'un jour nous finirons par tomber d'accord sur le vocabulaire que nous devons utiliser pour dire les mêmes choses. Peut-être que ce jour n'est pas proche dans le temps, je n'en sais rien.

Je n'ai jamais dit que vous n'aviez fait que des mauvaises choses. Je sais que vous avez fait des tas de bonnes choses et les questions que je vous pose portent évidemment sur ce qui pourrait encore être amélioré. Quand vous dites que vous avez rehaussé le statut des autres musiques militaires par rapport à la Musique des Guides, il faut savoir que la Musique des Guides bénéficiait d'un statut particulier qui la mettait au sommet d'une hiérarchie musicale, avec laquelle on est d'accord ou pas. Ce n'est pas une question d'élitisme, c'est une question d'émulation. Il faut se rendre compte qu'il y a des tas d'harmonies et de fanfares partout dans le pays qui regardent cette hiérarchisation des compétences en ayant la volonté de faire mieux et de progresser. C'est justement cette hiérarchisation que vous avez transformée en mettant les trois musiques militaires sur le même pied. En matière d'élitisme, on en reparlera mais vous dites quand même que vous avez justement voulu éviter cette position peut-être un peu au sommet, donc élitiste, de la Musique de Guides en mettant tout le monde sur le même pied. Vous dites donc là une chose et son contraire.

De plus, en ce qui concerne la Musique des Guides, contrairement à ce que vous pensez, et je vous invite à creuser sur le terrain, il y a un grand mécontentement qui pourrait aller à l'encontre de vos objectifs, qui étaient d'étoffer les musiques militaires, et qui pourrait créer une désaffection du personnel musicien et militaire pour le travail qu'il fait actuellement. C'est juste à l'encontre de vos objectifs puisque vous avez voulu étoffer à nouveau les musiques militaires, et cela je crois que les musiciens et les militaires vous en savent gré, je n'ai jamais dit le contraire.

**03.05 Marie-Christine Marghem (MR):** Ik heb nooit beweerd dat u alleen maar slechte maatregelen hebt getroffen. U hebt ook goede dingen gedaan, en mijn vragen gaan net over wat nog voor verbetering vatbaar is. U hebt het statuut van de overige militaire muziekkapellen op het niveau van dat van de Muziekkapel der Gidsen getild. Binnen de rangorde van de muziekkapellen genoot die laatste evenwel reeds een bijzonder statuut. Het is geen kwestie van elitedenken maar van gezonde wedijver, omdat heel wat fanfares daarin hun inspiratie vonden om vorderingen te maken. Door de verschillende muziekkapellen gelijk te schakelen, hebt u de hiërarchische rangschikking echter omgegooid.

Bovendien heerst er wel degelijk ontevredenheid bij de Muziekkapel van de Gidsen, in tegenstelling tot wat u denkt. Dat is nefast voor de arbeidsvreugde van de orkestleden en komt uw streven om de personeelsbezetting van de militaire muziekkapellen te versterken zeker niet ten goede.

**03.06** **André Flahaut**, ministre: Etant donné que vous avez de bons contacts avec certains musiciens mécontents au sein de la Musique des Guides, je vous demande simplement de leur donner le message suivant.

Ils ne doivent pas oublier qu'ils évoluent dans un contexte spécifique. Aujourd'hui, des économies sont imposées à l'ensemble des départements, y compris à celui de la Défense. Par ailleurs, ils ne trouveront pas toujours des gens prêts à défendre la musique. Un jour, on leur dira que ceux qui veulent partir n'ont qu'à partir. A ce moment, on verra ce qu'il adviendra des musiques. On sera peut-être contraint de les fusionner! Dites bien que telle n'est certainement pas mon intention mais qu'elle n'est peut-être pas partagée par tous. A force de tout vouloir, on finit par ne plus rien avoir!

**03.06** **Minister André Flahaut:** Vermits u goede contacten onderhoudt met de ontevreden muzikanten van de Muziekkapel van de Gidsen, kan u ze vertellen dat vandaag alle departementen moeten inleveren, dus ook het ministerie van Landsverdediging, en dat de militaire muziekkapellen niet altijd medestanders zullen vinden. We zullen misschien ooit verplicht zijn ze te fuseren! Ik wens dat niet maar anderen misschien wel. Die veel begeert, veel ontbeert!

*Het incident is gesloten.  
L'incident est clos.*

**04** **Vraag van de heer Luc Sevenhans aan de minister van Landsverdediging over "de stand van zaken in het dossier NTBL" (nr. 4986)**

**04** **Question de M. Luc Sevenhans au ministre de la Défense sur "l'état d'avancement du dossier NTBL" (n° 4986)**

**04.01** **Luc Sevenhans** (Vlaams Belang): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, het dossier van het militaire transportschip werd nooit formeel afgesloten, althans theoretisch niet, maar misschien wel in de praktijk. Daarom verraste het mij toch enigszins aangenaam dat het in de geesten van sommige van uw collega-ministers nog bestaat. In de nasleep van de reacties op de tsunamiramp heeft een van uw collega's, minister De Decker van Ontwikkelingssamenwerking, nog eens aan dat dossier herinnerd. Hij heeft daaraan toegevoegd dat het eigenlijk wel een zeer interessant gegeven zou zijn om als natie te kunnen reageren op de vraag van de getroffen landen.

**04.01** **Luc Sevenhans** (Vlaams Belang): Le dossier du navire de transport militaire n'a jamais été formellement clos. Le ministre De Decker l'a rappelé à la suite du tsunami en Asie du Sud-Est. A ce moment-là en effet, il fallait des moyens de transport et ce navire aurait pu alors prouver son utilité. Quel est l'état d'avancement de ce dossier? Le ministre souhaite-t-il le réactiver à long terme?

Ik weet dat er behoefte was aan transport. Ik heb in de marge gehoord dat er werd gedacht aan het sturen van de Godetia. Op een bepaald moment sprak men zelfs over het sturen van de Belgica. In deze crisis had dat schip uiteraard zijn nut kunnen bewijzen, dat is een feit. Dat is uiteraard eenmalig: gelukkig zijn dergelijke rampen zeer, zeer uitzonderlijk. Uiteraard dient een militair transportschip daarvoor niet alleen, maar het zou er ook voor kunnen worden gebruikt.

Zoals ik in mijn inleiding heb gezegd, werd het dossier nooit formeel afgesloten. Wat is momenteel de juiste stand van zaken in dit dossier? Hebt u op lange termijn eventueel toch nog de intentie dit dossier te reactiveren?

**04.02** **Minister André Flahaut:** Mijnheer de voorzitter, overeenkomstig het stuurplan van december 2003 zal Defensie synergieën in het domein van het transport zoeken met onze partners en geallieerden. Eventueel zal op dit moment het transport verzekerd worden via commerciële huurcontracten. Nee, er wordt thans niet gezocht naar het reactiveren van dit dossier. Defensie blijft verder actief in het SCC of Sealift Coordination Centre te Eindhoven, ten einde de Europese samenwerking op het vlak van het strategisch

**04.02** **André Flahaut**, ministre: Conformément au Plan directeur de la défense, des synergies seront recherchées avec nos partenaires et alliés, éventuellement par l'intermédiaire de contrats commerciaux d'affrètements. Ce dossier n'est

transport te bevorderen.

Je peux vous dire aussi que j'ai eu l'occasion d'aller à deux reprises dans la zone. Je n'y ai pas vu beaucoup de navires transportant des hélicoptères utiles, hormis l'un ou l'autre navire américain. Certains navires européens sont arrivés très tard. Les Français viennent d'arriver sur place. Nous sommes au Sri Lanka depuis maintenant près de quinze jours.

Libre à chacun de mes collègues d'avoir des idées nouvelles ou anciennes. Si M. De Decker veut acheter un navire, qu'il trouve les moyens dans son budget. En tout cas, je n'ai pas les moyens d'acheter ce navire avec le budget de la Défense pour l'instant. Et si l'on veut me l'acheter, c'est encore mieux!

**04.03 Luc Sevenhans** (Vlaams Belang): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, het is wel zo dat ik in het kader van dat dossier nog wil opmerken dat het type van schip dat wij voor ogen hadden niet te huur is op de markt. Dat bestaat niet. Wij kunnen dat schip met andere woorden nooit huren.

Anderzijds is er in dat kader weer eens een verkeerde prijs vooropgesteld. Men sprak over 12 miljard Belgische frank voor dat schip. Ik weet dat de prijs ongeveer de helft is. Ik zeg dat maar om de feiten op een rijtje te zetten.

*Het incident is gesloten.  
L'incident est clos.*

**05 Vraag van de heer David Geerts aan de minister van Landsverdediging over "de rekrutering bij het leger" (nr. 5133)**

**05 Question de M. David Geerts au ministre de la Défense sur "les recrutements à l'armée" (n° 5133)**

**05.01 David Geerts** (sp.a-spirit): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, het leger is opnieuw hip, de aantrekkingskracht stijgt.

Mijnheer de minister, heeft de directie Human resources een onderzoek uitgevoerd over de reden van deze positieve evolutie? Naar verluidt zijn er acht kandidaten voor elke vacature. Werd een onderzoek uitgevoerd inzake de keerzijde van de medaille, over de drop en fallouts? Hoeveel mensen blijven over van degenen die in 2002, 2003 en 2004 aangenomen werden? Op die manier kan men vaststellen of de tewerkstelling van jonge mensen constant blijft.

pas réactivé. La Défense continue à participer activement au Sealift Coordination Centre afin de favoriser la collaboration européenne en matière de transport stratégique.

Ik heb die zone kunnen bezoeken en heb er niet veel schepen gezien, buiten één of twee Amerikaanse, die met gebruiksklare helikopters waren uitgerust. De Europese schepen zijn erg laat aangekomen – de Franse nu pas – terwijl wij er al twee weken aanwezig zijn.

Het staat eenieder van mijn collega's vrij ideeën naar voren te brengen. Als de heer de Decker een schip wil aankopen, dan moet hij zijn eigen begroting aanspreken, want zelf heb ik er op dit ogenblik de middelen niet voor. En als men mij zo'n schip cadeau wil doen, des te beter!

**04.03 Luc Sevenhans** (Vlaams Belang): Le type de navire que nous avons sous les yeux n'est pas à louer. De plus le prix que nous avons n'est pas le bon, il est en réalité de la moitié environ.

**05.01 David Geerts** (sp.a-spirit): L'armée suscite un regain d'intérêt. La direction des ressources humaines a-t-elle recherché les raisons de cette évolution positive? A-t-on réalisé une étude concernant le nombre de retombées ces dernières années? Combien de militaires engagés en 2001 étaient encore en service en 2002, en 2003 et en 2004?

**05.02** **André Flahaut**, ministre: Monsieur le président, il y a ceux qui disent, parfois même au sein de mon département, que c'est la mauvaise conjoncture économique qui pousse les jeunes à s'orienter vers le département de la Défense; je n'y crois pas. Sans doute cet élément joue-t-il légèrement, mais à l'examen des chiffres d'aujourd'hui concernant les candidatures pour le département de la Défense, on remarque que, même dans les zones à faible chômage, beaucoup de candidats se présentent.

Si, en 1998 ou 1999, on se trouvait dans cette situation assez curieuse où une région du pays, la Flandre qui souffrait moins du chômage, connaissait une pénurie de candidats à la Défense, on constate aujourd'hui que les candidats se présentent dans toutes les maisons de la Défense, tant au Nord qu'au centre ou qu'au Sud. Cela illustre bien que d'autres critères ont joué.

D'abord, en interne, notre recrutement s'organise peut-être mieux.

Nous avons transformé le Centre de recrutement et de sélection en Service d'accueil et d'orientation, ce qui ouvre déjà une approche différente, plus humaine. On tient davantage compte des disponibilités, des qualifications et on veille à mieux orienter. Notre politique de recrutement a opéré une forte décentralisation.

En organisant les maisons de la Défense, les personnes qui hésitaient à effectuer le déplacement jusque Bruxelles se rendent maintenant dans le chef-lieu de leur province pour y passer les premiers tests, obtenir des réponses immédiates et être convoquées à une date convenue avec le responsable de la place.

Toute cette amélioration, cette approche différente, plus humaine et plus constructive, permet de travailler avec le candidat sans plus le considérer comme un simple conscrit; cela entraîne un effet positif. Les maisons de la Défense constituent aussi des vitrines, qu'on brise d'ailleurs parfois: ces derniers jours, ce fut le cas à Leuven et à Gand.

Ce sont des vitrines au sens propre du terme et des lieux d'accueil qui font en sorte que les gens poussent la porte et s'informent. On se rend plus proche également. Il est certain que les opérations de relations publiques, comme les Journées de la Défense, comme l'intensification des contacts avec les écoles ou les entreprises, la modernisation des moyens mis en œuvre pour communiquer (les DVD, les supports TV) sont importantes. Cependant, je suis convaincu également de l'importance du travail quotidien réalisé par les hommes et les femmes de la Défense au service de la collectivité nationale ou de l'international.

Aujourd'hui, un jeune ou une jeune – car la Défense attire de plus en plus de femmes – qui voit ce que nous faisons ou ce qu'il est possible de faire dans le cadre de la Défense, à l'occasion par exemple d'une catastrophe comme le tsunami, et qui n'a pas tout à fait la volonté d'aller dans une organisation humanitaire peut être tenté de s'engager au département de la Défense. On accentue les recrutements sur diplôme, pour faire en sorte que quelqu'un qui, tout en n'ayant pas mon embonpoint mais a peut-être une carrure plus mince, ne se voit pas imposer d'aller ramper pendant six semaines mais qu'il puisse trouver son épanouissement en tant qu'informaticien par exemple, ou radiologue. Le recrutement sur diplôme permet de créer de l'emploi.

**05.02** **Minister André Flahaut**: Volgens sommigen, ook in mijn eigen departement, zet de slechte economische conjunctuur de jongeren ertoe aan om bij het departement van Defensie te gaan werken. Dat geloof ik niet. De situatie is niet meer dezelfde als in 1998 of 1999 toen er in Vlaanderen, waar er minder werkloosheid was, merkwaardig genoeg onvoldoende kandidaten waren voor een baan bij Defensie. Nu stelt men vast dat de kandidaten zowel vanuit het noorden als het centrum of het zuiden van het land komen.

Onze rekrutering verloopt beter. Wij hebben het rekruterings- en selectiecentrum omgevormd tot een onthaal- en oriëntatiedienst. Met de beschikbare kandidaten en hun kwalificaties wordt meer rekening gehouden. Ons rekruteringsbeleid bracht een sterke decentralisering mee.

De Defensiehuizen zijn uitstalramen – die trouwens af en toe aan diggelen worden geslagen. Op het vlak van de public relations gebeurt heel wat, denken we bijvoorbeeld aan de Defensiedagen, en ook de communicatiemiddelen werden in een nieuw kleedje gestoken. Anderzijds zijn de dagelijkse inspanningen van de mannen en vrouwen in het Leger voor mij minstens even belangrijk.

Voor een jongere die zich niet echt geroepen voelt om voor een humanitaire organisatie te werken, kan Defensie een uitweg bieden. Bij de indienstneming wordt vooral van het diploma uitgegaan. Er is een mogelijkheid tot interne mobiliteit, de termijnen voor de toekenning van mutatie werden ingekort en er wordt meer rekening gehouden met de gezinstoestand wanneer een personeelslid een bepaalde functie wordt toegewezen. Er moet kortom een personeelsbeleid

Il y a aussi la mobilité interne, conséquence de notre structure unique, le raccourcissement dans les délais de mutation, la meilleure prise en compte de la situation familiale dans l'affectation des personnes. Bref, il s'agit de pratiquer une gestion des ressources humaines comme il doit y en avoir dans toute entreprise moderne et de s'intéresser à ceux qui nous rejoignent, aussi bien avant qu'ils n'entrent et jusqu'au moment où ils nous quittent, de leur permettre de nous quitter en cours de carrière, de valoriser la formation qu'ils ont obtenue à l'intérieur du département et les aider à retrouver un emploi dans un autre secteur. Tous ces éléments jouent et on peut les mettre sur la carte quand on présente le département de la Défense dans une série d'activités.

Toutes les personnes qui ont été engagées en 2004 ne sont pas en service, bien entendu: il y a toujours certains départs. 213 ont quitté l'armée, pour des raisons qu'on analyse systématiquement. On ne les laisse pas partir comme ça: ce n'est pas qu'on veuille les retenir, mais on leur demande pourquoi ils veulent partir. Certains se sont trompés, certains ont d'autres opportunités, et ils vont ailleurs.

Regardons les années précédentes. 1.743 personnes ont été engagées en 2001. Sur ces personnes, 1.149 étaient encore présentes en 2002, 1.010 en 2003 et 940 en 2004. Sur les 2.039 engagés en 2002, 1.382 étaient encore en service en 2003 et 1.183 en 2004. En 2003, on a engagé 1.794 personnes; 1.190 étaient encore en service en 2004, et vous pouvez constater que sur les personnes engagées en 2004 213 ont quitté l'armée. Voilà pour les statistiques.

**05.03 David Geerts** (sp.a-spirit): Ik dank de minister voor zijn antwoord.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**06 Question de Mme Marie-Christine Marghem au ministre de la Défense sur "le prêt de véhicules militaires belges au Bénin" (n° 5154)**

**06 Vraag van mevrouw Marie-Christine Marghem aan de minister van Landsverdediging over "het uitlenen van Belgische militaire voertuigen aan Benin" (nr. 5154)**

**06.01 Marie-Christine Marghem** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, à la mi-décembre 2004, l'agence Belga annonçait la conclusion d'un accord entre la Belgique et le Bénin portant sur le prêt de 12 véhicules Pandur qui seraient utilisés par l'armée béninoise dans le cadre de la mission des Nations unies au Congo.

A présent, il apparaît que, sans attendre l'accord formel de l'ONU, ces véhicules ont déjà été repeints en blanc. La presse évoque aussi la formation des conducteurs béninois ainsi que la maintenance qui devrait être assurée par les militaires belges pour le management de ces véhicules par les Béninois.

L'engagement de véhicules militaires, même dans une mission de maintien de la paix, n'est pas exempt de risques, le passé nous en a déjà fourni quelques exemples. La décision de la Belgique de prêter du matériel à l'armée béninoise implique le risque opérationnel inhérent à ce type de mission. Ainsi, sur les 12 véhicules prêtés,

worden gevoerd, zoals in elk modern bedrijf het geval is.

Het personeelsverloop is tot op zekere hoogte onvermijdelijk. In 2004 hebben 213 van de in dienst getreden personeelsleden het leger verlaten. De redenen van hun vertrek worden systematisch onderzocht.

**06.01 Marie-Christine Marghem** (MR): In de pers werd melding gemaakt van de uitlening van twaalf Pandur-voertuigen aan het leger van Benin, waarbij Belgische militairen tevens voor de opleiding van de bestuurders en het onderhoud van de voertuigen zouden instaan. Zoals de ervaring uit het verleden leert, is het inzetten van militaire voertuigen echter niet zonder gevaar. Op logistiek vlak rijst de vraag of de gebruikers de Pandur-voertuigen met evenveel zorg zullen behandelen als onze militairen. Wat behelst het met Benin gesloten akkoord precies? Waar,

certaines pourraient être détruits. Sur le plan logistique, la question se pose de savoir si les utilisateurs des Pandur apporteront aux véhicules prêtés le même soin que nos militaires. Sur le plan budgétaire, le risque théorique s'élève à quelque 7.980.000 euros si l'on prend comme base de calcul le prix d'achat tout compris de ces véhicules, soit 1.450.000.000 de francs belges en 1996 pour 54 véhicules. Sur les 54 dont vous disposeriez, 12 seraient ainsi prêtés au Bénin.

Quel est le contenu de l'accord conclu avec le Bénin?

Où, comment et avec qui se déroulera l'écologie des futurs conducteurs?

Comment, où et avec qui s'effectuera la maintenance de ces véhicules?

Quelles sont les garanties apportées par le Bénin ou l'ONU en ce qui concerne ce prêt de matériel?

**06.02** **André Flahaut**, ministre: Monsieur le président, finalement, cette question m'étonne.

Il a été décidé d'acheter les Pandur en 1998. A cette époque, peut-être qu'une erreur a été commise: il avait été décidé d'allouer ces véhicules aux paras. Depuis lors, le monde a changé et la philosophie globale de la Défense a également été modifiée, tout comme les paras ont évolué, certainement dans l'esprit, mais manifestement il reste quelques nostalgiques de la période antérieure.

Oui, qu'on affecte aux paras des véhicules blindés légers, sur roues, armés, pour corriger les dysfonctionnements qui ont eu lieu en 1994, au moment de la guerre du Rwanda, et pour ne plus laisser partir des gens sans protection suffisante, c'est normal. Qu'en priorité, en cas d'opération de rapatriement au Congo, les paras disposent de ce type de véhicules, oui, bien qu'en cas d'intervention urgente, ils partiraient sans ce matériel qu'on acheminerait ensuite - et c'est pour cela qu'on a pré-positionné certains matériels au Gabon, au moment où Joseph Kabila a été assassiné. Donc les paras conservent des Pandur.

Mais est-il nécessaire qu'ils les conservent tous, là-bas, dans des garages, pour une éventuelle intervention en Afrique par une unité donnée? N'est-il pas normal que, dans le cadre d'une gestion normale des moyens militaires, on puisse utiliser ces Pandur quand le besoin s'en fait sentir? C'est en tout cas mon avis personnel. Ce qui appartient aux paras appartient au Génie, appartient à la composante aérienne, à la composante marine: tout est payé par le même budget!

C'est le budget de la Défense et c'est le matériel de la Défense!

La philosophie qui veut que chaque composante ait ses petits camions, ses petites jeeps et ses petits containers avec une belle couleur et la croix au bon endroit, c'est terminé tout cela!

Dans les années 1999-2000, j'ai dû refuser certaines demandes d'achats. L'une composante achetait une grue; l'autre composante en voulait également une. Chaque composante achetait de son côté, ce qui explique que l'on a des stocks énormes. Tout cela a changé! On a aujourd'hui une structure unique pour la gestion des achats militaires. Vous le savez, monsieur Denis, vous êtes le président de la commission des Achats militaires.

hoe en door wie zullen de toekomstige bestuurders worden opgeleid? Hoe, waar en door wie zal het onderhoud van die voertuigen plaatsvinden? Welke garanties werden door Benin of de UNO met betrekking tot de uitlening van dat materiaal gegeven?

**06.02** **Minister André Flahaut:** Uw vraag verrast me. De Pandur-voertuigen werden aangekocht om de para's beter te beschermen. De gebeurtenissen in Rwanda hadden aangetoond dat er op dit vlak een en ander schortte. Ondertussen is de algemene filosofie van Landsverdediging grondig veranderd. De para's beschikken nog over Pandur-voertuigen maar het heeft toch geen zin die voertuigen ongebruikt in de garage te laten staan.

Eén enkele structuur is verantwoordelijk voor de aankopen. Iedereen beschikt over hetzelfde materieel en de Pandur-voertuigen zijn geen privé-bezit van de para's.

Sinds 1999 onderhoudt België militaire partnerschapsrelaties met Benin. In dat kader heeft ons land Beninse militairen opgeleid.

Zich vragen stellen over de wenselijkheid van het lenen van voertuigen aan de Beninse soldaten omwille van de mogelijke schade die eraan zou kunnen worden toegebracht, zou erop neerkomen de kwaliteit van onze eigen opleiders in twijfel te trekken.

De uitlening van dit materieel maakt deel uit van de technische schikkingen die de ministers van Landsverdediging van België en

Quand on achète des camions ou des jeeps, on achète les mêmes camions et les mêmes jeeps pour tout le monde. Les Pandur appartiennent à l'armée belge, à la Défense belge.

Quand des incidents se sont produits à Pristina au Kosovo, j'ai pris la décision d'envoyer des véhicules blindés Pandur. On m'a répondu que ce n'était pas possible, qu'étant donné que je n'avais pas déployé des paras au Kosovo, il était impossible de déployer des Pandur. J'ai insisté en disant qu'il fallait les déployer car, ce qui m'intéressait avant tout, c'était que les hommes qui étaient sur le pont là-bas soient suffisamment protégés. J'ai ajouté qu'il y avait sans doute moyen de former des gens pour conduire des Pandur et qu'il ne fallait pas nécessairement être un para pour conduire un tel véhicule. Le déploiement a eu lieu et des Pandur ont été engagés par des hommes qui n'étaient pas des paras. Tout s'est bien passé, le matériel n'a pas été endommagé.

Au moins, on s'est servi de ce matériel. Laisser vieillir du matériel dans des hangars pendant le temps de préparation de nouveaux dossiers d'achats pour ensuite devoir le mettre à la casse, cela ne m'intéresse pas! Ce qui m'intéresse, c'est que l'on ait le minimum suffisant de matériel pour former des gens et les envoyer en opération en toute sécurité. Les Pandur doivent servir à tout le monde. S'ils peuvent servir à tout le monde, au niveau interne, pourquoi ne serviraient-ils pas aussi dans le cadre d'opérations de maintien de la paix au niveau externe?

Je me demande si on me poserait la même question s'il s'agissait de prêter des Pandur aux Français ou aux Anglais. Me demanderait-on s'ils ne vont pas casser? Aujourd'hui, il s'agit d'une opération militaire. Nous sommes en opération avec les Français au Kosovo, ils utilisent nos Pandur mais là, on ne dit rien, alors qu'ailleurs, cela n'irait pas. Nous sommes présents au Congo et on sait l'intérêt que nous portons à ce pays, à sa modification, à sa transformation. Nous ne pouvons pas envoyer des troupes au Congo puisque la commission Rwanda l'a dit, mais depuis 1999 on a développé un nouveau concept et on a décidé de conserver une expérience africaine en réalisant un partenariat avec les Béninois. On a donc formé des Béninois, et on les a bien formés. On le constate tous les jours: tout le monde reconnaît la qualité du travail des Béninois que nous avons formés, notamment en Côte d'Ivoire. Nous leur avons également donné des véhicules. On connaît aussi la qualité de la formation des Congolais qui sont repartis, les 3.500 qui travaillent aussi au Congo avec des véhicules – des camions et des jeeps – que nous leur avons donnés.

Maintenant, dire que les Béninois peuvent casser nos Pandur, c'est remettre en cause la formation qu'on leur a donnée, puisque c'est nous qui les avons formés. En général, ils sont d'une grande compétence. Je voudrais souligner que les étudiants béninois formés à l'École royale militaire occupent les premières places des promotions, devant nos bons Belges. Ces hommes sont d'une grande qualité et je leur fais une totale confiance.

Il ne sert à rien d'établir des partenariats, si le jour où on veut entamer une action, on leur demande de ne pas nous prendre nos jouets. Cela voudrait dire que, d'un côté, le gouvernement belge soutient la transition, encourage les Béninois à s'engager au Congo, parce que

Benin getroffen hebben.

Gelet op het trage administratieve beslissingsproces binnen de VN hebben we besloten op de feiten vooruit te lopen door soldaten uit Benin naar Oost-Congo te sturen om de reeds aanwezige MONUC te versterken.

De toekomstige bestuurders en monteurs uit Benin zullen in februari 2005 in België worden opgeleid. De Beninse monteurs zullen instaan voor het onderhoud in het kader van het gebruik van die voertuigen in de Democratische Republiek Congo, terwijl Belgische militairen met het uitvoeriger onderhoud zullen worden belast.

De Verenigde Naties zouden een forfaitaire vergoeding kunnen uitbetalen voor de aan Benin uitgeleende voertuigen op grond van elementen zoals het type voertuig of het feit of de eenheid zich al dan niet 'in operationele inzet' bevindt. De Verenigde Naties zouden eveneens de kosten voor het wit en daarna opnieuw kaki schilderen van de voertuigen kunnen terugbetalen.

nous ne pouvons pas y aller nous-mêmes, parce que nous n'avons plus envie ou que nous avons peur d'y aller à la suite des événements du Rwanda, alors que d'un autre côté, on dit aux Béninois que nous, les Belges, si on s'y rendait, nous irions avec des véhicules blindés pour nous protéger mais qu'eux peuvent y aller sans, qu'ils n'ont pas besoin de véhicules blindés. Il y a quelque chose d'illogique dans ce raisonnement.

Donc, quand on négocie avec eux tout en disant à l'ONU et partout ailleurs que l'on va soutenir 650 Béninois que l'on envoie dans l'est du Congo, il est normal que les Béninois nous demandent de mettre le matériel à leur disposition. De deux choses l'une: ou je réponds, "oui, c'est ce que nous avons fait", et je suis logique avec moi-même ou je réponds "non" et l'on me demandera pourquoi on peut envoyer ces Béninois sans protection, tandis que s'il s'était agi de Belges, on les protégerait avec des Pandur. Je suis logique: nous avons conclu un partenariat et nous devons partager les moyens.

Cet arrangement technique entre les ministres de la Défense du Bénin et de Belgique règle les conditions et les modalités de soutien logistique et technique de la Belgique au Bénin, dans le cadre de la participation de ce dernier à cette mission de l'Organisation des Nations unies, plus précisément de la MONUC, au Congo.

On sait très bien qu'à côté de la démarche concrète, il existe aussi la partie administrative. Beaucoup de décisions doivent émaner de l'ONU, et il est notoire que celle-ci n'est pas un modèle de rapidité pour les prises de décision. Mais les pressions favorables à notre soutien aux Béninois - provenant aussi bien des Affaires étrangères, du premier ministre que de la communauté internationale - sont telles qu'il m'étonnerait que l'ONU refuse des troupes supplémentaires dans l'est du Congo; alors que le secrétaire général, l'ambassadeur le représentant, et les responsables de la communauté internationale déclarent qu'il faut renforcer la présence de la MONUC dans cette région. Je serais donc surpris que l'on doive racheter des pots de peinture pour changer la couleur des véhicules. Pour être prêts suffisamment, nous avons donc anticipé. Car nous avons assez perdu de temps en discussions administratives.

L'écolage des futurs conducteurs et mécaniciens béninois se déroulera en Belgique: à Heverlee, puisque c'est là que sont entreposés les Pandur. Il n'y a pas de raison que l'on enferme les Béninois dans un espace clos pour les former. Ils iront avec les autres, comme on forme les gens à l'Ecole royale militaire. C'est très ouvert. Les mécaniciens se rendront également au 20<sup>e</sup> Bataillon logistique à Tournai. Tout cela se fera dans le courant du mois de février prochain.

Quant à la maintenance, elle s'effectuera en République démocratique du Congo. Bien entendu, on ne va pas chaque fois déplacer un véhicule à cette fin. Elle sera assurée par des mécaniciens béninois formés en Belgique pour le niveau "utilisation".

S'il faut plus de maintenance, comme pour les avions, elle se fera alors par l'envoi d'un élément logistique belge. De temps en temps, on appelle Touring Secours pour être réparé; de temps en temps, on envoie sa voiture chez son garagiste pour faire le gros entretien. C'est la même chose pour un Pandur.

L'envoi de l'équipe de liaison se fait ponctuellement et en fonction de la situation opérationnelle des véhicules et de la situation sécuritaire sur place, comme ça se fait depuis deux ans avec le contingent béninois qui se trouve en Côte-d'Ivoire. Une équipe de liaison est maintenant partie et l'on ramène alors des véhicules à un endroit donné, plus sécurisé. Nos hommes y vont et font la maintenance. Ce ne sont pas des véhicules blindés, ce sont des Unimog et des jeeps; il y a également du matériel de transmission.

Les véhicules prêtés au Bénin pourraient faire l'objet d'un remboursement forfaitaire de la part des Nations unies calculé selon plusieurs facteurs: le type du véhicule, l'environnement, la situation, l'engagement opérationnel. La mise en peinture blanche et la remise en peinture kaki pourraient aussi être remboursées par les Nations unies.

**06.03 Marie-Christine Marghem (MR):** Monsieur le président, je remercie le ministre pour sa réponse dans laquelle j'ai d'abord été extrêmement étonnée. Le préambule de votre explication, qui est plutôt politique, passait carrément à côté de la question technique à laquelle vous avez répondu à la fin de votre intervention. Ma question ne portait pas du tout sur la façon de gérer les achats militaires et de faire le tri entre ceux qui veulent acheter un peu trop et ceux qui veulent s'amuser avec leurs "jouets militaires" comme vous l'avez évoqué. Je ne suis pas contre le fait que l'on prête du matériel, mais le prêt est un acte important et suppose qu'on ne donne pas les objets. Ce sont des objets qui ont un certain prix.

J'entends en fin d'intervention — et vous avez parfaitement compris le sens de ma question — que l'ONU allait intervenir de manière forfaitaire pour rembourser certains éléments selon certains critères, y compris éventuellement la repeinte en vert desdits véhicules qui seront managés correctement durant le prêt afin qu'ils puissent de nouveau servir à l'armée belge.

Soyez rassuré, monsieur le ministre, je considère qu'il est normal d'exécuter les accords que l'on prend.

Je comprends bien que l'ONU n'a pas la rapidité voulue et que notre présence au Congo a été affirmée, réaffirmée et qu'elle est souhaitable. Ce que je ne voulais pas — et votre réponse m'a rassurée —, c'est qu'un prêt se transforme en don purement et simplement sans qu'on le sache, d'une part, et, d'autre part, que l'impact financier soit tel que vos marges budgétaires soient à nouveau diminuées. On sait toutes les difficultés que vous connaissez et que vous avez évoquées en début d'intervention au sujet du tri qu'il y a à faire à chaque fois que l'on choisit d'acheter telle ou telle chose.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

*La réunion publique de commission est levée à 11.54 heures.  
De openbare commissievergadering wordt gesloten om 11.54 uur.*

**06.03 Marie-Christine Marghem (MR):** Ik dank u voor dat antwoord, waarvan de inleiding een veeleer politieke dan technische inslag had, hoewel dat laatste in het kader van mijn vraag meer op zijn plaats was geweest.

Met mijn vraag wilde ik niet in twijfel trekken of het gepast is dit materieel in bruikleen te geven. Ik had eerder bedenkingen bij de vorm en de gevolgen van de uitlening. Het is immers een belangrijke handeling en niet zomaar een gift, want die voertuigen hebben een prijskaartje. Hoewel ik geenszins tegen de afgesloten akkoorden ben gekant, zou ik niet willen dat die uitleningen worden omgevormd tot giften, wat de reeds beperkte begrotingsmarges van uw departement nog zwaarder zou belasten.

Ik neem dan ook nota van de forfaitaire bijdrage van de UNO.

